



DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 13 MARS 2025

OBJET : Demande de subvention à la DRAC pour l'action « C'est mon patrimoine » du Pays d'art et d'histoire

N° : 007 /2025

Nombre de membres du Bureau	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres en exercice	: 13 représentant 13 voix
Nombre de membres ayant pris part à la délibération	: 7 représentant 7 voix

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars 2025, le Bureau régulièrement convoqué en date du vingt-huit février 2025, s'est réuni à Brignoles, dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon

Il examine le point n° 2 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Michel GROS, préside

DELEGUES DES EPCI

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

M. GROS – G. FABRE – N. RULLAN – J.GIULIANO

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

H. PHILIBERT – N. BREMOND – B. DE BOISGELIN

ETAIENT ABSENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

D. BREMOND – J-C. FELIX– C. LASSOUTANIE – A. DECANIS – J. PAUL
F. PERO

Le Pays d'art et d'histoire a répondu à l'appel à projet « C'est mon patrimoine » lancé par la DRAC. Cet appel à projet a pour objectif de sensibiliser des jeunes de 6 à 18 ans, éloignés de la culture et du patrimoine, à leur cadre de vie. Le projet proposé par le Pays d'art et d'histoire a été retenu par la DRAC.

Les projets se dérouleront dans les communes de Tourves et de La Celle.

A Tourves, le projet vise à faire (re)découvrir et valoriser le patrimoine du village, à savoir son château et son parc, à travers une démarche de création artistique, en plusieurs étapes.

Au cours d'ateliers de broderie contemporaine avec Caroline Brotons, les enfants créeront une ou plusieurs oeuvres collectives sous forme de fresques : ils seront invités à réinterpréter concrètement l'idée de « tissu social ». Ces créations sont envisagées comme des objets tangibles du rassemblement. Le fil et le textile seront les matériaux de base issus de la récupération dans une démarche de recyclage. Il sera question de coudre, de broder, d'inscrire, de tisser aujourd'hui ce qui réunit les enfants dans leurs diversités.

A La Celle, le patrimoine devient lien social.

Corinne de Battista proposera aux enfants du Centre de loisirs de La Celle de réaliser des productions plastiques qui feront référence à un site patrimonial du village. Le site patrimonial au cœur du projet est l'Hôtel de ville de La Celle, bâtiment du XIXème siècle, qui abrita en même temps l'ancienne école de filles et de garçons et la Mairie jusqu'au milieu du XXème siècle.

Les enfants imagineront leur école idéale : c'est créer du rêve et du lien pour le vivre ensemble et le partage des espaces (cf histoire de la mairie-école de La Celle), c'est se mettre dans la peau d'un architecte.

Dans le cadre d'un projet transgénérationnel avec la Résidence senior, les résidents pourront participer aux ateliers en apportant leur savoir-faire ou tout simplement en échangeant avec les enfants.

Une médiatrice interviendra en introduction ou au cours des projets afin d'apporter les connaissances qui enrichiront le travail artistique réalisé avec les enfants.

La subvention demandée pour ces actions s'élève à 5 000 € et est répartie selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation artistique	5 000 €	DRAC	5 000 €
Coordination et interventions PAH	3 500 €	Autofinancement	3 500 €
TOTAL	8 500 €		8 500 €

LE BUREAU

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide à l'unanimité de :

- **SOLLICITER** auprès de la DRAC une subvention de 5 000 € pour l'action « C'est mon patrimoine » d'un montant total de 8 500 € conformément au plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISER** le Président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

Le Président du Syndicat Mixte

Michel GROS

